

Paroisse Saint-Pie X Paroisse
8 rue Saint-Pie X 56000 Vannes
Tél : 02 97 63 12 56



Paroisse Notre Dame de Lourdes
37 rue Lindbergh 56000 VANNES
Tél : 02 97 63 47 89

Inscription des Servants d'Autel

des Paroisses Notre Dame de Lourdes et Saint Pie X

Les garçons à partir de 7 ans qui désirent servir la messe, sont invités à rejoindre le groupe des servants d'autel de nos deux paroisses. Portant une aube avec une croix et un cordon de couleur correspondante à leur progression, ils sont au service de la beauté de la liturgie et soutiennent le prêtre durant la célébration de la messe. Selon leur degré de formation, ils réalisent les différentes tâches liturgiques qui leur sont attribuées : croix, cierges, encens, navette, offertoire, porte micro, missel, burettes, etc. Durant la messe, ils cherchent à être attentifs au mystère de la foi qui se déroule sous leurs yeux et à y participer en mettant de l'application et du cœur dans les gestes qu'ils font.

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Date de Baptême :

Date de la 1ère Communion :

Prépare sa 1ère Communion cette année : oui ☐ non ☐

L'année de début du service d'autel :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Etablissement scolaire et classe :

Paroisse habituellement fréquentée : Notre Dame de Lourdes ☐ St Pie X ☐

Si tu as déjà servi de nombreuses années comme Servant d'Autel et tu souhaites continuer ton service d'une autre manière, rejoins-nous aussi !

Tu pourras encore progresser dans ton service en accompagnant les plus jeunes.

Informations importantes à nous communiquer sur votre enfant :

.....

.....

Nous soussignés :

en qualité de père, mère, tuteurs légaux,

- ☐ Nous engageons à permettre à notre enfant de participer aux messes dominicales et aux rencontres de formation proposées durant l'année.
- ☐ Viendrons chercher notre enfant à 12h à la fin des rencontres de formation à la Paroisse Notre Dame de Lourdes ou St Pie X.
- ☐ Autorisons notre enfant à rentrer à la maison seul(e), en bus, à vélo ou à pied, à la fin des rencontres de formation.
- ☐ Autorisons les membres de l'équipe d'animation ou un autre parent à assurer si nécessaire le transport en voiture de mon enfant.
- ☐ Autorisons l'animateur de l'équipe à prendre des photos de mon enfant lors des rencontres, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, et à diffuser si besoin ces photos dans le bulletin paroissial ou sur des documents paroissiaux.
- ☐ Autorisons la personne responsable ou l'animateur de l'équipe à faire pratiquer, en cas d'urgence, tout acte médical ou chirurgical que son état nécessiterait, après avis médical.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Vannes – 14 rue de l'Evêché – CS 82003 – 56001 VANNES CEDEX Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Fait à : Le :

Signature du Père

Signature de la Mère

(ou tuteur)

(ou tutrice)

Inscription à retourner avant le 4 octobre 2026 au secrétariat paroissial ou par mail à :

servants.autel.ndl@gmail.com pour Notre-Dame de Lourdes

servants.stpiex.ndl@gmail.com pour Saint Pie X